

Bourses d'études du GMI

Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication

Année 2026

Cahier des charges.....P.2

- Présentation du GMI
- Critères d'éligibilité
- Critères d'attribution
- Un Jury d'excellence pour une sélection exigeante
- Inscription préalable
- Envoi du dossier de candidature
- Calendrier 2026
- Montant et modalités de versement de la bourse

Dossier de candidature.....P.5

- Feuillelet d'inscription
- Pièces justificatives obligatoires à joindre
- Réalisation demandée
- Fiche explicative de la réalisation
- Annexe 1 à remplir par l'école
- Annexe 2 à remplir par l'entreprise d'accueil

Cahier des charges

Le GMI — Fondé en 1924, le **GMI (Groupement des Métiers de l’Impression et de la Communication)** est le syndicat patronal de référence des métiers des arts graphiques et de la communication visuelle. Aux côtés des dirigeants qu’il accompagne au quotidien, le GMI s’engage activement pour renforcer la compétitivité des entreprises, favoriser le développement de l’emploi et accroître l’attractivité des métiers de la filière.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du secteur et de soutien aux futurs professionnels, le GMI attribue chaque année des bourses d’études destinées à encourager et révéler les jeunes talents. Au-delà du dossier de candidature, les candidats sont invités à travailler sur un projet créatif défini par le GMI. Les meilleures réalisations sont ensuite sélectionnées par un jury.

Cette initiative a pour vocation de récompenser la créativité, le savoir-faire, le sérieux et l’implication des jeunes engagés dans les métiers des arts graphiques.

Critères d’éligibilité

Les bourses du GMI s’adressent aux jeunes engagés dans une formation aux métiers des industries graphiques, qu’ils soient apprentis ou étudiants.

Pour être éligible, le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- Être inscrit(e) dans un établissement de formation préparant aux métiers des industries graphiques ou de la communication visuelle,
- Être apprenti(e) ou étudiant(e), sans distinction de statut,
- Être inscrit(e) au maximum jusqu’à l’année de licence incluse,
- Ne pas avoir été lauréat(e) d’une bourse du GMI lors d’une précédente édition.

Un candidat peut déposer sa candidature **plusieurs fois**, tant qu’il n’a pas été désigné lauréat.

Critères d’attribution

La bourse d’étude sera attribuée au lauréat sur la base des **trois critères suivants** :

- La réalisation demandée et sa fiche explicative : 50%
- Les résultats scolaires et l’implication à l’école : 25 %
- La performance dans l’entreprise d’accueil : 25 %

Un jury d'excellence pour une sélection exigeante

Le jury des bourses du GMI réunit huit à dix experts reconnus, représentatifs de l'ensemble de la filière des industries graphiques et de la communication. Composé de dirigeants d'entreprises, de directeurs de la communication et de professionnels référents du secteur, il incarne un haut niveau d'exigence et de légitimité.

Sa mission est claire : évaluer chaque candidature avec rigueur et impartialité, sur la base de critères précis tels que les compétences techniques, la créativité et le potentiel d'innovation. La diversité des profils qui le composent garantit une sélection à la fois équilibrée, pertinente et pleinement en phase avec les enjeux actuels et les évolutions des métiers.

Inscription préalable

Pour candidater aux bourses d'études du GMI, le jeune doit remplir et retourner la feuille d'inscription par courrier et/ou par mail :

- GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la communication
Comité des Bourses d'étude
218 bis boulevard Pereire - 75017 PARIS
- et / ou par mail à l'adresse suivante : communication@gmi.fr

La feuille d'inscription doit être adressée **au plus tard le 31 mai 2026**

Envoi du dossier de candidature

Le dossier de candidature et les pièces justificatives obligatoires à fournir sont à adresser par **courrier à l'adresse suivante** :

- GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la communication
Comité des Bourses d'études
218 bis boulevard Pereire - 75017 PARIS

Le dossier de candidature complet doit être adressé **au plus tard le 20 juillet 2026.**

Calendrier 2026

- | | | |
|---|---------------------|-------------------------|
| ▪ Envoi de la fiche d'inscription au concours | : 31/05/2026 | <i>(Date limite)</i> |
| ▪ Envoi des dossiers de candidature | : 20/07/2026 | <i>(Date limite)</i> |
| ▪ Sélection des lauréats | : 30/07/2026 | <i>(Date limite)</i> |
| ▪ Officialisation des résultats auprès des lauréats | : 21/09/2026 | <i>(Date limite)</i> |
| ▪ Cérémonie de remise des bourses d'études | : 25/11/2026 | <i>(Date effective)</i> |

Montant et modalités de versement de la bourse

Le montant des bourses attribuées varie en fonction du niveau d'études du candidat :

- **Bourse niveau 1** : 2 000 €
- **Bourse niveau 2** : 1 500 €
- **Bourse niveau 3** : 1 200 €
- **Bourse niveau 4** : 1 000 €

Le nombre de bourses attribuées est limité à quatre par année.

Le versement de la bourse s'effectue en **deux temps** :

- Un **premier versement** intervient à la fin du mois de novembre,
- Un **second versement** est conditionné à la poursuite des études du lauréat dans le secteur des industries graphiques l'année suivant l'attribution de la bourse. Ce second versement est effectué sur présentation d'un certificat de scolarité attestant de cette poursuite de formation.

Attention — présence obligatoire des lauréats

La présence des lauréats est **obligatoire** lors de la cérémonie officielle de remise des bourses, qui se tiendra le **mercredi 25 novembre 2026 à 19h00**, ainsi que lors de la **journée de séminaire organisée le lendemain**.

Les frais de déplacement engagés à cette occasion seront **pris en charge par le GMI**, sur présentation des justificatifs.

Dossier de candidature

Bourses du GMI 2026

Feuillet d'inscription – Bourses d'études du GMI

Attention : Feuille à retourner par courrier / mail **avant le 31 mai 2026**

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Email : Tél. portable :

Établissement scolaire actuellement fréquenté :

Adresse :

Niveau d'études :

Établissement scolaire envisagé pour l'an prochain :

Cursus scolaire des 3 dernières années

Années scolaires	Établissements/Villes	Nom de la formation	Diplômes obtenus

Avez-vous déjà obtenu une bourse ? Année :

Par quel organisme ?

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués ci-dessus.

Date et lieu :

Signature de l'étudiant

Le présent feuillet doit-être retourné **avant le 31 mai 2026**

Par voie postale : **GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication**
Comité des Bourses d'études

218 bis boulevard Pereire – 75017 PARIS

Ou par mail à l'adresse : communication@gmi.fr

Pour toute question, merci de contacter le GMI au 01 55 25 67 57

Dossier de candidature – Bourses d'études du GMI

Attention : Dossier à retourner par courrier **avant le 20 juillet 2026**

Pièces justificatives obligatoires à fournir

PAR LE CANDIDAT

- Feuille d'inscription remplie et signée
- Photo d'identité
- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Certificat de scolarité 2025/2026
- Photocopie des relevés de notes des 2 premiers trimestres de l'année en cours
- Relevé d'identité bancaire personnel du candidat
- La réalisation
- La fiche explicative

PAR L'ECOLE

- L'annexe 1 doit être entièrement remplie par le tuteur pédagogique de l'étudiant

PAR L'ENTREPRISE

- L'annexe 2 doit être remplie par l'entreprise dans laquelle le candidat apprenti effectue sa formation pratique

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

L'ensemble des éléments doivent être retournés à l'adresse suivante **avant le 20 juillet 2026**
Par voie postale au : GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication

Comité des Bourses d'études
218 bis boulevard Pereire – 75017 PARIS
☎ : 01.55.25.67.57

Réalisation demandée – Explication

Attention : Réalisation à envoyer par courrier avant le 20 juillet 2026

Création d'une carte pédagogique imprimée

Sensibilisation aux atouts du papier face au tout-numérique

Chères étudiantes, cher étudiants,

Dans un contexte de numérisation croissante, le papier imprimé demeure un support pédagogique singulier, aux qualités cognitives, sensorielles et éducatives fortes.

Pour l'édition 2026, il est proposé aux étudiants de concevoir un dépliant imprimé à deux volets, ludique et pédagogique, **destiné à un jeune public (primaire et collège)**, afin de valoriser les atouts du papier comme média d'apprentissage et de transmission.

Objectif du projet

La carte devra être à la fois :

- Ludique et interactive,
- Pédagogique, avec des messages clairs et adaptés à l'âge,
- Engagée, en valorisant les dimensions écologiques, sociales et locales du papier,
- Cognitive et sensorielle, en mettant en avant les bénéfices du papier pour l'attention, la mémorisation et la compréhension,
- Qualitative, par une conception graphique et une fabrication exemplaires.

La carte devra respecter les couleurs de la campagne 2026 et faire apparaître le logo du GMI.

Intentions et messages clés

Le support devra notamment permettre de :

- Expliquer que le papier est renouvelable, recyclable et durable,
- Montrer qu'il favorise la concentration, la compréhension et la mémorisation,
- Souligner l'importance de la manipulation physique (plier, toucher, conserver),
- Créer une expérience sensorielle que le numérique ne peut reproduire,
- Donner envie de garder et partager l'objet imprimé.

Le ton devra être positif, accessible et stimulant, sans être infantilisant.

Contraintes techniques

- Format : format libre avec un minimum de 2 volets
- Poids max. : 45 g
- Papier : couché ou création, 350 g/m² maximum
- Impression : quadri recto / verso
- Façonnage : pliage libre
- Finitions : libres et encouragées, en cohérence avec le message écologique

Livrables

- 2 exemplaires imprimés du dépliant
- 1 PDF HD prêt à imprimer

Évaluation

Les projets seront jugés sur :

- La pertinence pédagogique et cognitive du contenu,
- La qualité graphique et ergonomique,
- L'originalité du dispositif ludique,
- La maîtrise technique et des contraintes de l'imprimé,
- La cohérence entre discours, expérience sensorielle et choix de fabrication.

Inscription dans la campagne 2026

La création devra s'inscrire dans l'esprit de la campagne nationale 2026 (orientations consultables sur <https://toutelaveritesurlepapier.gmi.fr/>), en respectant ses valeurs tout en proposant une interprétation créative et originale, adaptée au jeune public.

À travers l'objet imprimé lui-même, il s'agit de démontrer que le papier est un média moderne, responsable et porteur de sens.

Bonne création à toutes et à tous !

Fiche explicative de votre réalisation

Attention : Fiche explicative à envoyer par courrier avant le 20 juillet 2026.

Afin de comprendre au mieux la réflexion menée par l'étudiant pour la conception de sa réalisation, la fiche explicative qui suit doit être remplie par l'apprenti(e) et jointe au dossier de candidature.

Description détaillée de la réalisation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodologie suivie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Difficultés éventuellement rencontrées

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Solutions mises en place pour surmonter les difficultés rencontrées

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 1

À faire compléter par l'école

Attention : Annexe à retourner par courrier avant le 20 juillet 2026.

Recommandation motivée du tuteur pédagogique

Veuillez nous indiquer les raisons qui vous font recommander ce candidat

Aptitudes scolaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qualités personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et lieu :

Signature du tuteur pédagogique

Annexe 2

À faire compléter par l'entreprise d'accueil

Attention : Annexe à retourner par courrier avant le 20 juillet 2026.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale :
Adresse :
Tuteur : Tél. :

APPRENTI(E) / ETUDIANT(E) STAGIAIRE

Nom :
Prénom(s) :
Poste de travail :
Date d'arrivée dans l'entreprise :

Appréciation de l'étudiant par le tuteur au sein de l'entreprise/ maître de stage :

	1	2	3	4	5
Réalisation des missions confiées					
Degré d'autonomie					
Intégration dans l'entreprise					
Ponctualité					
Comportement général					

1 : Pas du tout satisfait - **2** : Peu satisfait - **3** : Moyennement satisfait - **4** : Satisfait - **5** : Très satisfait

Commentaire à ajouter

.....
.....
.....
.....
.....

Date et lieu :

Signature du tuteur

Cachet de l'entreprise